



**CONSEIL DE QUARTIER
DE NOTRE-DAME-DES-
LAURENTIDES
RAPPORT ANNUEL 2018**

**Mon
quartier**

j'y vis... j'y vois !



RAPPORT ANNUEL 2018

CONSEIL DE QUARTIER
DE NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES

Le 10 février 2019

TABLE DES MATIÈRES

1.	Mot du président	3
2.	Composition du conseil d'administration	4
3.	Limites du quartier	5
4.	Assemblées du conseil de quartier	6
5.	Consultations publiques	7
6.	Les réalisations en 2018	10
7.	Conclusion	14
8.	Plan d'action 2019	14
9.	Bilan et états financiers au 31 décembre 2018	15

1. MOT DU PRÉSIDENT

Le rapport annuel du conseil de quartier Notre-Dame-des-Laurentides pour l'année 2018 résume les échanges tenus lors des dix assemblées mensuelles.

Tout comme en 2017, les nouveaux développements domiciliaires dans le secteur préoccupent les administrateurs et les membres du quartier qui tiennent au respect de balises pour leur approbation. Ainsi, on aurait voulu rassurer les résidents actuels et futurs sur les implications négatives qui pourraient survenir lors d'érection de murs de soutènement et lors de la construction de résidences sur des sols dont on ne connaît pas vraiment la capacité portante. Or, il s'avère que les représentants de la Ville de Québec ne répondent pas à ces interrogations.

La qualité des cours d'eau, le souci de l'environnement, l'amélioration du réseau de transport en commun et la sécurité routière et piétonnière retiennent constamment l'attention des membres.

Soulignons que la Ville de Québec a fait deux demandes d'opinion durant l'année 2018. Ce rapport vous les présente.

Malgré la faible participation citoyenne aux assemblées qui n'ont pas toujours un sujet brûlant à l'ordre du jour, les administrateurs du conseil font leur bénévolat en donnant de leur temps et de leur énergie. Ils informent les représentants de la Ville des préoccupations et des souhaits de leurs concitoyens.

Notre conseiller municipal, monsieur Patrick Voyer, nous accompagne aux séances et fait le lien avec le Conseil d'arrondissement de Charlesbourg. Son écoute et les informations qu'il nous donne sont grandement appréciées. La présence de la conseillère en consultations publiques de la Ville nous apporte une aide précieuse et madame Francine Lafrenière, secrétaire de soutien, nous offre toujours un travail exceptionnel.

Merci à toutes ces personnes qui se dévouent pour la cause citoyenne.

Michel Lambert
Président

2. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Michel Lambert, président (janvier à décembre 2018)
- Kim Girard, administratrice (janvier à mars 2018); vice-présidente (avril à décembre 2018)
- Jacques Turgeon, trésorier (janvier à décembre 2018)
- Mireille Caron, secrétaire (janvier à mars 2018)
- Pierre Bégin, administrateur (janvier à mars 2018); secrétaire (avril à décembre 2018)
- Jocelyn Simoneau, administrateur (janvier à décembre 2018)
- Mathieu R. Lortie, administrateur (avril à décembre 2018)

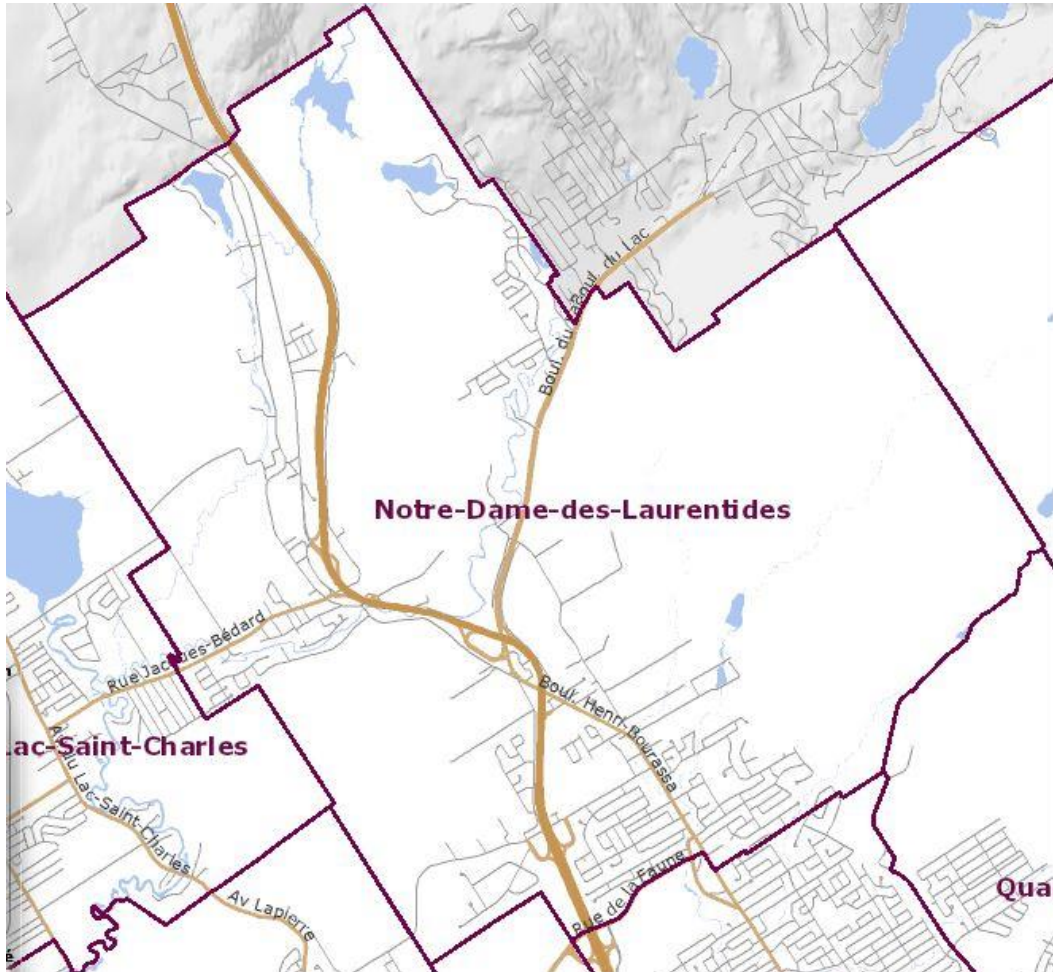
Monsieur Patrick Voyer, conseiller municipal, siégeait pendant toute l'année 2018, mais sans droit de vote.

Madame Hélène St-Pierre, conseillère en consultations publiques à la Ville de Québec, a assuré le soutien technique et informatif auprès du conseil d'administration pendant toute l'année 2018.

Madame Francine Lafrenière, en tant que secrétaire de soutien, a assumé la rédaction des procès-verbaux et comptes rendus des réunions du conseil d'administration en 2018 ainsi que la production d'un tableau des résolutions adoptées par le conseil depuis 2016.

3. LIMITES DU QUARTIER

Les limites du territoire du conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides sont illustrées par la carte suivante :



Au nord-ouest : la rue Clément et le lac Fortier à la limite sud de la municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury

Au nord-est : la limite avec la municipalité du Lac-Beauport

À l'ouest : les limites avec les quartiers Lac-Saint-Charles et Saint-Émile

À l'est : la rivière des Roches et la limite avec l'arrondissement de Beauport

Au sud : la rue de la Faune, la rue des Santolines et le parc de la Montagne-des-Roches

Le quartier est traversé du sud au nord par l'autoroute Laurentienne.

N. B. : Un changement mineur apparaîtra en 2019 dans la limite sud-est pour éviter de couper en deux un petit quartier.

4. ASSEMBLÉES DU CONSEIL DE QUARTIER

Séances du conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides en 2018	
10 janvier 2018	6 juin 2018
6 février 2018	5 septembre 2018
7 mars 2018	4 octobre 2018
4 avril 2018 (AGA)*	7 novembre 2018
2 mai 2018	5 décembre 2018

*AGA : Assemblée générale annuelle

Notes :

- Les assemblées de janvier, février et mars se sont déroulées sans l'obtention du quorum.
- Deux courtes assemblées se sont tenues avant et après l'assemblée générale annuelle (AGA) pour l'adoption de résolutions.

5. CONSULTATIONS PUBLIQUES

Au cours de 2018, une consultation publique et une demande d'opinion ont été adressées aux membres du conseil de quartier. Notons que ces recommandations sont demandées par l'Arrondissement de Charlesbourg afin que le conseil de quartier donne son opinion sur des projets de modification à la réglementation sur l'urbanisme.

Consultation publique sur le changement du nom de la rue François-Bernier

Consultation publique

Assemblée tenue le 6 février 2018 au chalet Notre-Dame-des-Laurentides, 55 rue Moïse-Verret, Arrondissement de Charlesbourg.

5 citoyens ont assisté à cette assemblée.

Objet de la demande :

Remplacer le nom de la rue François-Bernier par une autre dénomination.

À la suite d'un article paru dans les journaux en novembre 2017, dans lequel la nièce de François Bernier met au jour des allégations d'attouchements sexuels de l'artiste, la Ville de Québec désire retirer le nom de la rue François-Bernier et le remplacer par une autre dénomination, tout comme cela s'est fait dans le cas du cinéaste Claude Jutra.

Recommandation du conseil de quartier :

Les membres du Comité de toponymie de la ville de Québec ont tenu des séances de travail et devaient veiller à proposer un nom facilement repérable et prononçable. C'est ainsi qu'ils ont choisi le nom « rue du Papillon-lune » et souhaitent le présenter aux résidents concernés, soit 14 adresses civiques recensées sur cette voie.

Après quelques échanges, le principal commentaire reçu des citoyens habitant la rue François-Bernier et présents à la présente séance porte sur la longueur du nom. Par ailleurs, ceux-ci déplorent l'absence de participation d'autres résidents de la rue pour se prononcer.

Le conseil de quartier demande au Comité de toponymie de suggérer un nom plus court suite à une consultation auprès des résidents concernés.

**Demande d'opinion au conseil de quartier
sur le Projet de modification au *Règlement modifiant le Règlement
de l'Arrondissement de Charlesbourg sur l'urbanisme relativement
à plusieurs zones situées dans les quartiers Notre-Dame-des-
Laurentides et 4-2, R.C.A.4V.Q. 151***

Consultation publique

Assemblée tenue le 4 octobre 2018 au Centre communautaire Bon-Pasteur, 425, rue du Bienheureux-Jean-XXIII, Arrondissement de Charlesbourg.

17 citoyens ont assisté à cette assemblée.

Objet de la demande :

Le projet de règlement proposé vise à assouplir certaines normes applicables dans les zones de conservation naturelle des secteurs Rivière-des-Roches et Sentiers-du-Boisé. Les secteurs concernés ont été élaborés avec un double zonage résidentiel et conservation naturelle.

Plus précisément, les modifications proposées visent l'assouplissement des normes applicables dans les zones de conservation naturelle (Rb) et le retrait des terrains de moins de 50 mètres carrés des zones de conservation naturelle (Rb). Il est également suggéré d'autoriser certaines constructions et aménagements accessoires sous conditions de répondre aux exigences minimales de conservation du couvert boisé ou de plantations d'arbres.

Recommandation du conseil de quartier :

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu unanimement de recommander au conseil d'arrondissement de Charlesbourg d'adopter le projet de règlement intitulé *Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de Charlesbourg sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans les quartiers Notre-Dame-des-Laurentides et 4-2, R.C.A.4V.Q. 151, avec les modifications suivantes (OPTION C) :*

Considérant que ces nouveaux quartiers ont été créés pour protéger une partie du milieu naturel et que leurs résidants ont accepté ce double zonage résidentiel et conservation naturelle;

Considérant que la demande d'allègement à l'obligation de préservation du milieu naturel encore existant vient de certains résidants moins avantagés que d'autres par la configuration de leur lot;

Considérant la crainte de certains résidants de perdre une qualité de vie suite à la modification proposée au règlement;

Considérant que les opinions sont ainsi partagées sur la modification proposée au règlement et que son adoption peut être alors source de conflits entre résidants;

Considérant que le conseil d'administration du conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides favorise la conservation de milieux naturels et qu'il préconise une bonne qualité de vie pour les résidants;

Il est recommandé par le conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides que :

- les modifications souhaitées par les propriétaires fassent l'objet d'une demande de permis à la Ville de Québec;
- toute modification soit un objet de cas par cas;
- la Ville accompagne les propriétaires par un spécialiste validant les modifications demandées;
- le nettoyage des zones naturelles soit contrôlé par un spécialiste;
- une inspection soit faite par la Ville après les modifications effectuées.

6. LES RÉALISATIONS EN 2018

JANVIER 2018

Une réunion a été tenue même sans l'obtention du quorum. Il a été discuté de la nécessité de recruter de nouveaux administrateurs pour assurer la survie du conseil de quartier. Des démarches ont été faites auprès du Centre d'action bénévole du Contrefort (CABC) qui aide au recrutement de bénévoles. Diverses affiches et annonces ont également été distribuées dans le quartier.

FÉVRIER 2018

Une réunion a été tenue même sans l'obtention du quorum. Une consultation était à l'ordre du jour. Après des séances de travail, le Comité de toponymie de la Ville de Québec a suggéré de remplacer le nom de la rue *François-Bernier* par celui de rue *du Papillon-lune*. On dénombre quatorze résidences sur cette artère. Des citoyens concernés ont trouvé trop long le nom suggéré. D'autres propositions seront présentées plus tard.

Un représentant du Club récréatif des 4-Cantons, situé sur la rue Léo-T.-Julien est venu informer le conseil de quartier de sa demande à la Ville de Québec pour obtenir l'autorisation d'utiliser une borne-fontaine afin d'arroser une patinoire communautaire. Ce Club regroupe quelques citoyens du quartier. La Ville énoncera un refus durant l'hiver, moyennant des frais d'utilisation.

Certaines demandes ont été faites à la municipalité concernant la sécurité routière et piétonnière.

Également, il a été discuté à nouveau de la salinité du lac Clément et de l'ensablement à son embouchure. L'organisme APEL n'a pas complété son analyse de la situation.

MARS 2018

Une réunion a été tenue même sans l'obtention du quorum; ce dernier exigeant la présence de cinq administrateurs. La rue *François-Bernier* portera dorénavant le nom de rue *du Quatuor* et la Ville portera assistance aux citoyens concernés par ce changement.

Il a été discuté de nouveau des moyens à prendre pour recruter des administrateurs au sein du conseil de quartier.

Un projet de nettoyage du parc Bon-Pasteur et de son boisé environnant a été élaboré avec la participation de l'organisme la *Maison des jeunes La Marginale*. Ce projet d'initiative sera présenté à la Ville pour l'obtention d'une aide financière.

L'organisme *Protégeons la forêt de Charlesbourg* désire l'appui du conseil de quartier dans sa démarche de préserver la couverture forestière menacée par les projets urbains dans la partie nord de l'arrondissement de Charlesbourg.

AVRIL 2018

À l'occasion de son assemblée générale annuelle (AGA), les élections des membres administrateurs ont donné les résultats suivants : les six administrateurs en fonction ont accepté de poursuivre leur bénévolat au sein du conseil de quartier et aucun autre citoyen n'a offert sa candidature.

Le rapport de l'année 2017 a été déposé ainsi que le rapport des états financiers.

Il est mentionné le fait que des arbres ont été coupés pour bâtir une hutte de bonne dimension et que des feux ont été allumés dans le boisé du secteur Bon-Pasteur, deux activités illégales sur une propriété d'un promoteur immobilier.

Lors de deux courtes réunions avant et après l'assemblée générale annuelle (AGA), les administrateurs ont adopté les résolutions préparées lors des séances de janvier, février et mars tenues sans quorum. Un budget d'initiative a été demandé à la Ville pour le projet de nettoyage du parc Bon-Pasteur et il y a eu cooptation d'un administrateur portant le nombre de six administrateurs au sein du conseil de quartier.

À la mi-avril, madame Mireille Caron annonce qu'elle quitte le conseil d'administration.

MAI 2018

Il y a eu nomination des membres à différentes fonctions au sein du conseil d'administration. Les élections ont donné les résultats suivants : monsieur Michel Lambert demeure président, madame Kim Girard – membre coopté devient vice-présidente, monsieur Jacques Turgeon demeure trésorier, monsieur Pierre Bégin devient secrétaire, monsieur Jocelyn Simoneau demeure administrateur et monsieur Mathieu R. Lortie devient administrateur coopté.

Une représentante de l'organisme Voisins solidaires est venue échanger sur les bénéfices du bon voisinage.

De son côté, une représentante des jardins collectifs de la région de Québec est venue expliquer la différence entre un jardin communautaire (travail individuel sur un lot) et un jardin collectif (travail d'équipe dans lequel les frais et la récolte sont partagés).

Le conseiller municipal annonce que le terminus du zoo et le Parc-O-Bus seront déplacés vers l'extrémité ouest de l'ancien zoo sur la rue de la Faune, près de l'autoroute Laurentienne.

JUIN 2018

Les administrateurs du conseil ont fait le bilan de l'activité de nettoyage du parc Bon-Pasteur tenue en mai. Une quinzaine de sacs verts ont été remplis de débris, principalement composés de sacs et de bouteilles de plastique. La Ville avait accordé du financement pour ce projet soit une somme de 667 \$.

Les administrateurs ont appuyé une résolution du Regroupement des conseils de quartier demandant à la Ville de mettre en œuvre les actions visant à réduire la quantité de matières résiduelles produites et à augmenter leur récupération.

La sécurité routière dans le quartier est revenue dans les discussions, en particulier une demande d'installer des panneaux d'arrêt toutes directions permanents à l'intersection de la rue Delage et du chemin de la Grande-Ligne.

Deux résolutions ont été présentées concernant le développement George-Muir nord : une sur l'entité responsable des murs de soutènement qui seront érigés et une autre sur une étude inconnue de caractérisation des sols et de leur portabilité.

SEPTEMBRE 2018

Devant le peu de résultats des demandes d'intervention concernant la sécurité routière, les administrateurs du conseil de quartier ont décidé de préparer un rapport sur les problématiques observées dans le quartier Notre-Dame-des-Laurentides.

Le Club récréatif des 4-Cantons n'a pas été reconnu comme organisme sans but lucratif par la Ville de Québec; ce qui le privera de subventions dans le cadre de ses activités. Par contre, la Commission de toponymie de la province a accepté de nommer officiellement l'étendue d'eau sur son terrain comme le *Lac des 4-Cantons*. Ce nouveau nom a été ajouté sur la carte interactive de la Ville de Québec.

OCTOBRE 2018

Une demande d'opinion a été tenue pour modifier un règlement sur l'urbanisme (voir p. 8). Il faut noter l'effort de la ville pour préserver une couverture forestière dans les deux secteurs résidentiels concernés par un double zonage : résidentiel et conservation naturelle. C'est un exemple qui devrait être repris dans de futurs aménagements urbains.

NOVEMBRE 2018

Un citoyen résidant près du parc Notre-Dame-des-Laurentides est venu informer les administrateurs que de nombreux arbres sont tombés au fil des ans dans la partie boisée de ce parc. Il a demandé si la Ville de Québec avait un projet de reboisement dans les zones dégarnies. Le conseil a appuyé sa demande par une résolution proposant le reboisement avec les essences d'arbres préconisées par la municipalité, conformément au respect de la conservation naturelle du territoire.

DÉCEMBRE 2018

Des journalistes se sont informés de l'avancement de certains projets dans le quartier. Le président a répondu à leurs demandes.

Un rapport sur les problématiques de la sécurité routière et piétonnière observées dans le quartier Notre-Dame-des-Laurentides est encore en préparation.

Le président a assisté à une séance d'information intitulée *Le déneigement sur le territoire de Québec*. Les présentateurs ont abordé les conditions de déneigement d'une chaussée, d'un trottoir, d'un escalier ou d'un lien piétonnier de même que les conditions de l'enlèvement de la neige et de son transport selon un ordre de priorité. Comme l'hiver est arrivé tôt, les employés municipaux n'ont pas pu installer toutes les balises de limite des terrains; ce fut le cas dans le quartier Bon-Pasteur. Le président en a profité pour signaler des problèmes récurrents à chaque hiver, comme l'épandage de sable dans les côtes et l'accumulation d'eau aux mêmes endroits lors des pluies d'hiver.

Les administrateurs ont accepté un ajustement des limites du quartier dans sa partie sud-est pour faire correspondre les limites des quartiers aux limites d'arrondissement ou pour corriger certaines anomalies comme la séparation en deux d'un quartier.

7. CONCLUSION

Les six administrateurs du conseil de quartier Notre-Dame-des-Laurentides ont poursuivi la surveillance des différents dossiers pour protéger le bien-être et la qualité des résidants de ce grand quartier.

Certains citoyens ont fait part de leurs projets ou de leurs préoccupations auprès des administrateurs. Ceux-ci sont à l'écoute et transmettent les informations aux représentants de la Ville, en émettant des recommandations ou des opinions. La sécurité routière et piétonnière demeure un sujet majeur de discussions, année après année. En ce domaine, les administrateurs ne sont pas du tout satisfaits du degré de réceptivité de leurs demandes auprès de la Ville ou du Réseau de transport de la Capitale (RTC).

Le projet de réseau structurant de transport en commun touchera peu le quartier de Notre-Dame-des-Laurentides. Au mieux, le tramway s'arrêtera à deux kilomètres et demi de la limite sud délimitée par la rue de la Faune sur laquelle le RTC réaménagera son terminus d'autobus et son Parc-O-Bus.

Le projet domiciliaire du groupe Custeau n'a guère évolué sur le terrain durant l'année 2018, sauf dans les dernières semaines du mois de décembre alors que l'abattage d'arbres a débuté.

Le conseil de quartier reçoit régulièrement des informations de la part du Regroupement des conseils de quartier de la ville de Québec.

Le conseiller municipal a participé à trois assemblées en 2018 et nous souhaitons sa présence qui se veut toujours très appréciée au sein du conseil de quartier.

Bien sûr il serait agréable de voir augmenter la participation citoyenne aux séances du conseil, souvent limitée à 1 ou 3 personnes. Par ailleurs, la venue de nouveaux administrateurs serait bénéfique car le bénévolat a ses limites dans le temps et il faut compter sur une relève.

8. PLAN D'ACTION 2019

Voici quelques actions prévues par le conseil de quartier pour l'année 2019 :

- Le partenariat en continu avec les organisations du quartier, notamment la Corporation de loisirs secteur Notre-Dame-des-Laurentides, la Corporation de développement communautaire du Grand Charlesbourg, la Maison des jeunes La Marginale ainsi qu'avec les autres conseils de quartier;

- La sécurité routière et piétonnière dans le quartier;
- Une vigie sur le respect de balises face aux nouveaux projets domiciliaires;
- Le transport en commun dans le nord du secteur;
- La protection de l'eau (lac Clément et rivières Jaune et Duberger);
- La promotion du conseil de quartier;
- Une information régulière sur la page Facebook du conseil de quartier.

9. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2018

Le conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides a commencé l'année 2018 avec un montant de 167,99 \$ en caisse. Une subvention, au montant de 1 500 \$, a été versée en janvier 2018.

Le budget de fonctionnement du conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides a donc été de 1 667,99 \$ pour l'année 2018.

Le conseil de quartier a aussi mené à terme un projet, en partenariat avec la *Maison des jeunes La Marginale*, afin d'effectuer le nettoyage du boisé entourant le parc du Bon-Pasteur. Ainsi, dans le cadre du pouvoir d'initiative, un montant de 667 \$ a été octroyé par la Ville pour réaliser le projet. Cette somme a servi à défrayer les coûts inhérents au projet, qui s'est déroulé en mai 2018.

Les principales dépenses du conseil de quartier concernent les frais de secrétariat pour la rédaction des procès-verbaux, les frais annuels au Registraire des entreprises, les frais fixes bancaires et quelques frais pour le café.

Au total, les frais de fonctionnement ont représenté 1 050,83 \$ pour l'année 2018.

L'année 2018 s'est finalement terminée avec un solde de 617,16 \$.

CONSEIL DE QUARTIER DE NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2018

CONSEIL DE QUARTIER DE NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2018

ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2018

BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	<u>167,99</u>	<u>106,83</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeur	0,00	0,00
Actif net	<u>167,99</u>	<u>106,83</u>
Total du passif et de l'actif net	<u>167,99</u>	<u>106,83</u>

Jacques Turgeon, trésorier

Michel Lambert, président

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2018

LE CONSEIL DE QUARTIER NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF
NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
	\$	\$
Produits		
Subvention - Ville de Québec (Fonctionnement)	1500,00	1200,00
Autre subvention (Projet du parc Bon-Pasteur)	667,00	-
Commandite	-	-
Produits de l'exercice 2018	<u>2167,00</u>	<u>1200,00</u>
 Charges		
Fonctionnement	1050,83	1138,84
Projet	667,00	-
Charges de l'exercice 2018	<u>1717,83</u>	<u>1138,84</u>
 Excédent des produits par rapport aux charges	449,17	167,99
 Actif net non affecté exercice terminé le 31 décembre 2018	449,17	167,99
Radiation année antérieure	-	-
Actif net non affecté au début de l'exercice	<u>167,99</u>	<u>1138,84</u>
 Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>617,16</u>	<u>167,99</u>